

Devenir formateur / formatrice à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Industrie-Bâtiment-Commerce et activité de bureau (PRAP IBC)

Mis à jour le 24 mai 2023

Conditions d'entrée et prérequis

- Disposer de capacités relationnelles d'animation et d'expression
- Fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation « acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou de suivi de la formation « obtenir des compétences de bases en prévention », faite par les services prévention des Caisses régionales de Sécurité sociale.
- Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.
- Le dirigeant d'entreprise, d'établissement ou organisme de formation doit, quant à lui, avoir participé à la formation du dirigeant.

Public visé

Tout public

Rythme

Temps plein

Durée en centre

70 heures

Durée en entreprise

21 heures

Validation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée par le GIP FTLV.

Objectifs professionnels

- Elaborer et animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise en mobilisant les différents acteurs
- Réaliser une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés

Contenu

- Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique
- Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé
- Analyse des déterminants de l'activité physique
- Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail
- Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation des salariés des secteurs « Industrie, BTP, Commerce et activité de bureau »

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentations de méthodes et d'outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle lors de l'intersession

- Document de référence INRS
- Clé USB fournie à chaque stagiaire

Profil des intervenants

Formateur/trice du GIP FTLV, confirmé(e) dans la formation de formateurs PRAP IBC et certifié(e) par l'INRS.

Délais et modalités d'accès

Inscription en ligne au plus tard 1 semaine avant le démarrage de la formation [Formateur PRAP IBC](#)

Référent handicap

Devenir formateur / formatrice à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Industrie-Bâtiment-Commerce et activité de bureau (PRAP IBC)

Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, le GIP FTLV lui délivrera un certificat de formateur PRAP IBC valable 36 mois.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Pas de reconnaissance des acquis.

Entrée et sortie permanente

Non

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019